



ÉCRITS, LANGAGES ET CULTURES DU COMMERCE CEHTL, 10

INTRODUCTION.

ENTRE RAISON PRATIQUE ET RAISON MÉMORIELLE,
NOTE SUR LES ÉCRITURES DU COMMERCE

PAR LAURENT FELLER

MOTS-CLÉS : ÉCRITURES, COMMERCE, RAISON PRATIQUE, HISTOIRE
SOCIALE

Résumé : Les écritures commerciales sont indissociables de la pratique de l'échange marchand. Elles résultent d'élaborations complexes qui sont la traduction sur le papier de la raison pratique et calculatrice. Les documents qui en sont issus ressortissent de différentes catégories qui vont du précieux, que l'on cache, au simplement utile, dont on se sert et que l'on jette. Les pratiques d'écriture reflètent également le statut des acteurs, maîtres de techniques comptables mais aussi inscrits dans un ordre social qui existe en dehors des nombres et ne se laisse pas décrire par eux.

Abstract : It is impossible to separate writing techniques related to trade from the practice of merchant exchange. Such techniques result from complex developments which result from the setting down on paper of practical and calculating reason. The documents which come out of them emerge from different categories which range from the valuable document, which must be hidden, to the simply useful, which is used and then thrown away. Different writing practices also reflect the status of actors who mastered accounting techniques but were also subject to a social order which existed outside of numbers and could not be solely described by them.

Pour citer cet article :

– Feller Laurent, « Introduction. Entre raison pratique et raison mémorielle, note sur les écritures du commerce », dans *Écrits, langages et cultures du commerce*, CEHTL, 10, Paris, Lamop, 2018 (1ère éd. en ligne 2019).

Cet article est sous licence [Creative Commons 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/) BY-NC-ND. Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

*Introduction. Entre raison pratique et raison
mémorielle, note sur les écritures du commerce*

LAURENT FELLER (Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon
Sorbonne)

Le titre donné à cette journée d'études, « Écrits, langages et cultures du commerce », nous invite à réfléchir à la relation unissant l'échange marchand et l'écriture. Il existe en effet un lien entre l'activité humaine et la mise par écrit : l'inscription des actions relève d'une réflexion menée depuis les années 2000 autour des rationalités pratiques et de leur rapport à l'écriture. On se contentera de rappeler ici le mémorable colloque de l'École Normale Supérieure et la belle publication qui s'en suivit quelques années plus tard¹. Il y avait là comme un tournant critique nécessaire face à l'essor de la nouvelle érudition : si l'anthropologie économique devait avoir une utilité et si elle voulait déboucher sur de nouvelles voies, celles alors ouvertes sont particulièrement intéressantes et elles ne sortent pas des limites de l'épure tracée par les organisateurs de cette journée. Le même titre apparaît cependant aussi comme une mise en garde et comme l'affirmation d'une frontière à ne pas franchir en indiquant de quoi il ne s'agit pas. En l'occurrence il n'est pas question ici d'histoire

¹ Natacha Coquery, François Menant et Florence Weber (dir.), *Écrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, Paris, ENS Ulm, 2006.

économique au sens classique ou habituel du terme ! Il ne saurait être traité ici de chiffres, de séries, de statistiques, de tendances ou de *trend*, de productions de croissance ou de crise. Les termes mêmes de l'appel à communication invitaient de plus à se limiter au monde marchand et à ne pas traiter des questions de production et de travail. Pourtant, chiffres et nombres sont au cœur de la production documentaire spécifique du monde marchand : il faut les considérer pour ce qu'ils sont, l'un des modes d'appréhension du réel, employé par un groupe social qui a également par ailleurs massivement recours aux mots, parfois dans les mêmes contextes où les chiffres sont indispensables : on pense ainsi aux correspondances commerciales, mais aussi aux manuels que sont les *Pratiche di mercatura* parvenues jusqu'à nous. Les comptabilités, enfin, décrivent une organisation de la pensée et relèvent d'une culture marchande ou d'une culture de la production tout autant que les correspondances ou les livres de raison issus du monde marchand. La langue du monde marchand, simplement, comporte aussi des chiffres, parce que les questions de quantité, de valeur, de mesure, pondérales ou linéaires, de mesure du temps aussi, font partie du quotidien des marchands ou des entrepreneurs, quels qu'ils soient. Le traitement de ces questions fait que le texte peut prendre différentes formes graphiques, incluant ou non des nombres, et les présentant souvent comme une forme de discours destiné à fournir des arguments dans la préparation d'un jugement : toute comptabilité médiévale a, d'abord, une fonction de contrôle et apparaît comme le moyen de juger la qualité du travail accompli, ainsi que la personne même qui l'accomplit².

Le message est bien reçu : on ne parlera pas statistiques, et l'on ne fera pas d'histoire économique, c'est-à-dire que l'on ne projettera pas les problématiques de l'économie dans le temps

² Olivier Mattéoni et Patrice Beck (dir.), *Classer, dire, compter. Discipline du chiffre et fabrique d'une norme comptable à la fin du Moyen Âge (Actes du colloque des 10 et 11 octobre 2012)*, Paris, CHEFF, 2015.

passé. On tâchera cependant de dire ce que signifie appréhender l'activité marchande au prisme de l'écriture des marchands. C'est une entreprise difficile, parce que contre-intuitive. La tentation est grande en effet de voir dans l'activité marchande principalement les quantités, les qualités et les prix, et de se servir des chiffres comme de données que l'on peut aisément mettre en série. Or, l'activité scripturaire des marchands, comme cela a été abondamment montré, entre autres par Jérôme Hayez, ne se limite pas à cela³ : les travaux récents de Mélanie Morestin Dubois sur Jean Tesseire, cordier en Avignon au XIV^e siècle, et ceux de Julie Claustre sur Colin de Lormoye, couturier à Paris au XV^e, encore inédits, le montrent abondamment⁴.

La diversité des types d'écriture d'une part, la multiplicité des fonctions que remplit l'écrit de l'autre, font que les écritures comptables, c'est-à-dire celles inscrivant des nombres de manière systématique, ne peuvent pas être totalement mises de côté pour notre propos. Se concentrer sur d'autres aspects, mémoriels ou pratiques, de ces écritures multiples et multiformes reviendrait en fait à les amputer : elles doivent être considérées comme un tout⁵. Les archives

³ Voir, par exemple Jérôme Hayez, « Avant-Propos. Le *carteggio* Datini. Correspondances pratiques des XIV^e-XVI^e siècles », *Mélanges de l'École française de Rome - Moyen Âge*, 117/1, 2005, p. 115-120 ; *idem*, « La voix des morts ou la mine de données. Deux siècles et demi d'édition des correspondances privées des XIII^e-XVI^e siècles », *Mélanges de l'École française de Rome - Moyen Âge*, 117/1, 2005, p. 257-304.

⁴ Mélanie Morestin-Dubois, *Pratiques scripturales et pratiques économiques : les archives privées de Jean Tesseire, artisan avignonnais du XIV^e siècle*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dir. Laurent Feller, 2015 ; Julie Claustre, *Mémoires d'un artisan parisien du XV^e siècle*, mémoire inédit HDR, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2018 ; voir également *eadem*, « “Un ordre si particulier...” Les factures d'un couturier du XV^e siècle », dans Diane Chamboduc de Saint-Pulgent et Marie Dejoux (dir.), *La fabrique des sociétés médiévales méditerranéennes. Le Moyen Âge de François Menant*, Paris, ENS Ulm, 2018, p. 393-405.

⁵ Sur ces questions, c'est-à-dire sur la *numeracy*, voir Harmony Dewez, *Connaître par les nombres. Cultures et écritures comptables au prieuré cathédral de*

marchandes, à l'évidence, ne font pas que donner des indications sur les valeurs et les quantités – même si elles le font aussi. Elles traitent d'une infinité de problèmes grands et petits, qui vont de la gestion du personnel, pas toujours très sûr, à la santé du patron, parfois un peu dépressif lorsque l'on parle de Francesco Datini. La pratique de l'écriture est générale. Elle est même présente de façon obsédante dans les *fattorie* ou les sièges centraux où tout le monde écrit, sauf les enfants et les servantes, produisant une masse documentaire indispensable au fonctionnement de l'entreprise mais qui souvent n'était pas destinée à durer et à être transmise. Cette masse, lorsque par hasard, elle nous est parvenue, et on pense toujours au *carteggio* Datini, emmuré et fossilisé, fossilisé parce qu'emmuré, est littéralement incommensurable et d'un maniement toujours extrêmement difficile. Elle est également omniprésente dans les boutiques avec les mêmes techniques et le même langage mais avec d'autres préoccupations⁶.

On ne peut certainement pas se limiter aux nombres. Si les chiffres proposés par les comptabilités sont des faits dont la mise en série nous raconte une histoire⁷, celle de l'entreprise et de ses affaires, ils ne sont pas à eux seuls suffisants pour comprendre ce qu'est l'univers du marchand. La tentation est grande aussi de ne voir dans les finalités de l'action marchande que la recherche continue, ininterrompue, du profit et du rendement, comme si profitabilité et rentabilité étaient des catégories hors du temps et universelles, des invariants. L'approche qui nous est proposée et qui est commune à beaucoup des chercheurs du laboratoire de médiévistique occidentale de Paris, l'étude des langages par lesquels des actions se déroulent et se déploient, constitue

Norwich (1256-1344), Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dir. Laurent Feller et Peter Schofield, 2014.

⁶ Sur tous ces points, voir Jérôme Hayez, « L'*archivio* Datini : de l'invention de 1870 à l'exploration d'un système d'écrits privés », *Mélanges de l'École française de Rome - Moyen Âge*, 117/1, 2005, p. 121-192.

⁷ Julie Claustre, *Mémoires d'un artisan...*, *op. cit.*

sans aucun doute une excellente façon d'éclairer ce qui dans l'activité marchande relève de la raison pratique mais apporte aussi des informations sur des discours complexes dont la compréhension doit être approfondie pour éclairer la place exacte des activités économiques et en particulier des activités marchandes, à l'intérieur de la société médiévale.

L'activité commerciale, par nécessité, laisse beaucoup de traces écrites : c'est une vérité d'évidence. Tout le monde connaît les quelques vers inscrits au début de la *Pratica della Mercatura* de Pegolotti dans les années 1330-1340 et qui se terminent ainsi : *Scrivere bene la ragione e non errare*⁸. Calculer, poser les résultats par écrit, et ne pas se tromper. La conscience du marchand est calculatrice et le résultat du calcul doit être porté par écrit, même si l'usage généralisé au-delà du XV^e siècle de la numération romaine empêche de poser les opérations. La mise par écrit est de ce fait un passage qui intervient au terme d'une procédure qui ne relève pas de l'écriture mais de la gestuelle⁹. Calculer en effet, et même compter, c'est utiliser l'abaque, sur lequel on place et déplace des jetons d'une colonne et d'une ligne à une autre, leur affectant ainsi des valeurs par position et permettant la réalisation de calculs dont les résultats sont inscrits dans des comptes qui sont ensuite vérifiés. Le geste, le comptage et la notation, toujours en chiffres romains, font partie des procédures de calcul et d'écriture qui produisent des effets d'abord graphiques. La mise en page des comptabilités est liée à ces gestes : la lecture des items et celle des nombres se présente par colonnes, le nombre étant renvoyé au bout de la ligne, au va-et-vient de l'œil répondant celui de la main de

⁸ Francesco Balducci Pegolotti, *La pratica della mercatura*, éd. Allan Evans, Cambridge, Mass., 1936, p. 20 : *Quello che dee avere in se il vero e diritto mercatante*.

⁹ Lucien Febvre, « Comptabilités et chambre des comptes », *Annales d'histoire économique et sociale*, 26, 1934, p. 148-153 ; Étienne Anheim, « L'historiographie est-elle une forme d'histoire intellectuelle ? La controverse de 1934 entre Lucien Febvre et Henri Jassemin », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 59, 2012, p. 105-130.

celui qui place les jetons sur les lignes et les colonnes de l'échiquier pour parvenir à un résultat, comptage, somme ou soustraction.

Le texte ici, si l'on veut bien considérer la comptabilité comme un texte, est l'un des éléments seulement d'une opération longue et complexe, qui va de l'évaluation au comptage et à l'effectuation d'opérations arithmétiques, jusqu'à la vérification. La production du texte s'insère donc dans une chaîne d'actions plus ou moins longues mais qui ont toujours pour résultat la mise par écrit et qui passent par la parole dite, par l'annonce orale du nombre et du résultat. Le geste, la parole et l'écriture sont les phases d'une même action qui pour nous s'effectue seulement sur le papier ou sur le clavier de notre ordinateur ou de notre tablette, et en silence. Le texte écrit, à savoir le compte, est par conséquent le seul fossile qui permette la reconstruction de ces actions et leur transformation en récit, avant que l'historien ne s'en empare pour en faire des séries et des courbes dont l'efficacité est grande mais dont la véracité, entendue ici comme leur capacité à représenter le réel, est un problème tant que l'on n'a pas élucidé la façon dont ils ont été élaborés : au fond, que compte-t-on ?

Il a souvent été remarqué que les sommes effectuées par les scribes médiévaux étaient fausses. C'est déjà le cas pour l'un des premiers documents descriptifs utilisant des chiffres qui nous soit parvenu du Moyen Âge, le polyptyque d'Irminon. Une lecture attentive du document dévoile que le scribe n'a pas fait la somme des nombres inscrits dans le registre mais celle de quantités écrites sur des documents qui lui sont extérieurs et n'ont pas été inscrites autrement que par le résultat de l'addition. La somme décrit donc une autre réalité que celle portée au registre, utile pour les gestionnaires du IX^e siècle, mais d'interprétation délicate sinon impossible pour l'historien du XXI^e siècle¹⁰. Le nombre ici brouille le réel

¹⁰ Jean-Pierre Devroey, « Au-delà des polyptyques. Sédimentation, copie et renouvellement des documents de gestion seigneuriaux entre Seine et

au lieu de le décrire de façon adéquate, du moins tant qu'on ne comprend pas ce qu'il compte exactement, c'est-à-dire tant que l'examen critique de la méthode et des objectifs du comptable n'a pas été fait.

S'agissant des grandes comptabilités du bas Moyen Âge, que l'on parle de celles de la maison Datini ou de celles des Salviati, elles sont de plus infiniment complexes et incluent de très nombreuses étapes intermédiaires qui entraînent l'établissement d'autant de documents, un au moins, pour chaque type d'opération avant d'arriver à la construction du grand livre, si l'on suit De Roover qui a fourni au XX^e siècle des contributions qui demeurent fondamentales mais écrasent un peu le débat sur les productions scripturaires comptables et en entravent la critique¹¹.

La raison du marchand, comme celle de tout agent économique médiéval, n'est cependant pas seulement calculatrice. Elle intègre un ensemble de données et de faits qui incluent des attitudes sociales obligatoires, comme la générosité et la piété. On citera encore ici Pegolotti. Le bon marchand doit agir avec droiture, être prévoyant et tenir sa parole (*Lunga prevendenza le sta bene, E ciò che promette non vengha mancante*) dit-il, toujours dans ses vers liminaires. Il doit aussi donner pour Dieu (*la chiesa usare e per Dio donare*). Ceci, qui constitue son *ethos*, doit se retrouver dans les écrits qu'il

Rhin (IX^e-XIII^e siècle) », dans Xavier Hermand, Jean-François Nieuw et Étienne Renard (dir.), *Décrire, inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge. Formes, fonctions et usages des écrits de gestion*, Paris, École des chartes, 2012, p. 53-86.

¹¹ Clarisse Herrenschmidt, *Les trois écritures. Langue, nombre, code*, Paris, Gallimard, 2007, p. 332-339. L'essai classique sur la question est toujours celui de Raymond De Roover, « Aux origines d'une technique intellectuelle : la formation et l'expansion de la comptabilité à partie double », *Annales d'histoire économique et sociale*, 9, 1937, p. 171-193. Il est implicitement critiqué par le travail de Pierre Gervais : Pierre Gervais, « Crédit et filières marchandes au XVIII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 67/4, 2012, p. 1011-1048. L'ouvrage de Clarisse Herrenschmidt rappelle la complexité des finalités que l'utilisation d'un langage mathématique masque.

Écrits, langages et cultures du commerce, CEHTL, 10, Paris, Lamop, 2018.

laisse : on pense ici aux livres de raison et aux manuels qui sont tout cela et donnent aussi des indications sur les affaires aussi bien que sur la vie des familles. Les mariages, les naissances et les décès peuvent y être notés à côté des éléments de la vie quotidienne de l'entreprise et qui font que, entre le mémorial où chacun écrit au jour le jour et le livre de raison, la distance n'est pas toujours très grande.

L'activité du marchand, même si elle n'est pas une activité spécialisée, laisse une documentation qui, elle, est spécifique, abondante et complexe. Ses éléments portent des noms qui renvoient à des phases différentes d'élaboration : *carta*, *pagha*, *polizxa*, *memoria*, *resta*, *ricordanza*, *cartularium*¹² sont des types documentaires qui interviennent à des moments ou dans des conditions qui permettent de décrire le travail d'élaboration textuelle que même une comptabilité à partie simple que Henri Bresc qualifie d'archaïque, comme celle de Paul de Sade, apparaît comme un produit finement construit et élaboré¹³. Cette comptabilité, ou ce livre de comptes, s'est accompagné d'un effort constant d'écriture et comporte un nombre considérable d'éléments dont il ne nous reste que des fragments mais qui nous informent non seulement sur la capacité à calculer, mais aussi sur un rapport à l'écriture familial et quotidien qui entraîne la constitution de fonds abondants et complexes à gérer. Ce rapport nous signifie un effort permanent et constant pour noter tout ce qui doit l'être, de façon proprement instrumentale et « à l'économie », dans le cas de Jean Tesseire¹⁴ ou de Colin de Lormoye¹⁵, de façon presque malade à Prato dans le palais de Francesco di Marco Datini, ou encore de façon plus raisonnée et plus régulière dans le cas de Paul de Sade.

¹² Jérôme Hayez, « L'*archivio* Datini... », art. cité, note 6, p. 137.

¹³ *Le livre de raison de Paul de Sade (Avignon, 1390-1394)*, éd. Henri Bresc, Paris, CTHS (Collection de documents inédits sur l'histoire de France, vol. 65), 2013.

¹⁴ Mélanie Morestin-Dubois, *Pratiques scripturales...*, *op. cit.*

¹⁵ Julie Claustre, *Mémoires d'un artisan parisien...*, *op. cit.*

Le calcul n'est pas le seul horizon des marchands. À l'opposé ou en contrepoint de l'univers des nombres, son écriture inclut aussi des sentiments, des affects, et renvoie à une sphère qui n'est pas celle de la construction de la valeur ou de l'accumulation du capital mais qui est fondamentalement sociale. Les lettres de Francesco di Marco Datini sont pleines de notations sur sa vie personnelle, y compris sur sa vie intérieure, sur son humeur et son éventuelle amertume¹⁶. Elles sont pourtant destinées à donner des ordres et à transmettre des informations utiles à la marche du commerce. Il a ainsi été difficile, voire impossible, de séparer dans le *carteggio* ce qui relevait strictement des affaires de ce qui appartenait à la sphère privée de l'entrepreneur et de sa femme Margherita. Il serait tout à fait faux de voir dans les comportements des marchands des attitudes exclusivement calculatrices et de ne pas tenir compte de la générosité dont ils peuvent faire preuve à côté de leur action. Il serait cependant incomplet de ne pas inclure la spécificité de la mentalité calculatrice dans l'ensemble des données qui permettent de décrire l'activité marchande. Cela implique une recherche de l'exactitude et une rigueur dans l'organisation des écritures comme dans la tenue des archives encombrantes et malcommodes que celles-ci engendrent. Cela implique aussi la construction d'une hiérarchie explicite qui oblige à distinguer les papiers précieux des papiers simplement utiles. Les premiers, il faut les conserver parce qu'ils attestent de droits de propriété sur les choses ou les cacher parce qu'ils relèvent du secret des affaires ou de celui des fortunes. Quant aux seconds, ils doivent être toujours accessibles parce que l'on a quotidiennement besoin de s'y référer pour y puiser des informations, y apporter des corrections, y ajouter des nouvelles¹⁷. Bref, cette écriture est une écriture vivante, toujours en mouvement, du moins tant qu'elle est utile, c'est-à-dire tant que les informations passées par écrit ont encore

¹⁶ Jérôme Hayez, « L'*archivio* Datini... », art. cité, p. 150-153.

¹⁷ *Ibid.*

une valeur pratique ou probatoire. Il n'y a pas de raison, sinon, de s'en encombrer et la destruction est le destin normal de ces masses de papier dès lors qu'elles sont périmées.

Il faut ici ajouter une donnée qui complique ce qui vient d'être dit et que l'on peut, après d'autres, exposer sous la forme d'un axiome. Il n'existe pas au Moyen Âge, un univers économique autonome, ou relativement autonome, même si l'activité des agents peut se comprendre à l'aune de leur capacité à calculer et à agir selon leur intérêt matériel. L'économie est, comme on l'admet et le dit désormais depuis Polanyi, enchâssé dans le social¹⁸. On trouve des traces de la complexité des attitudes mentales des agents du commerce dans nombre de textes, même aussi anciens que la vie de Géraud d'Aurillac au X^e siècle¹⁹. On en trouve aussi des traces dans les séries d'actes de cartulaires documentant des transactions dont le caractère marchand ne saute pas aux yeux mais apparaît au bout du compte comme une réalité qui permet d'expliquer des faits autrement obscurs, à savoir l'existence de prix, de valeurs qui ne sont pas arbitraires mais calculés en fonction de paramètres que l'on peut établir²⁰. L'attitude calculatrice, entendue comme la capacité à agir par intérêt ou, pour dire les choses autrement, à agir pour

¹⁸ Karl Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 (trad. française de *The Great Transformation*, New-York, 1944) ; Alain Guerreau, « Avant le marché, les marchés, XIII^e-XVIII^e siècles », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, 156/6, 2001, p. 1129-1175.

¹⁹ François-Louis Ganshof, « Note sur un passage de la Vie de saint Géraud d'Aurillac », dans *Mélanges d'Histoire offerts à Nicolas Iorga*, Paris, 1933 ; Laurent Feller, « Les transactions dans la Vie de Géraud d'Aurillac », dans Alain Dierkens, Nicolas Schroeder et Alexis Wilkin (dir.), *Penser la paysannerie médiévale, un défi impossible ? Recueil d'études offertes à Jean-Pierre Devroey*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017, p. 69-82.

²⁰ Laurent Feller, Agnès Gramain et Florence Weber, *La fortune de Karol : marché de la terre et liens personnels dans les Abruzzes au haut Moyen Âge*, Rome, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome, 347), 2005.

maximiser son allocation de ressources, doit être rendue compatible avec ce que l'on sait et ce que l'on dit de l'enchâssement de l'économique dans le social et de l'impossibilité de parler avec pertinence d'économie avant le XVIII^e siècle²¹.

Cette pétition, ou cet axiome, pose en effet une difficulté d'ordre anthropologique qu'il est difficile de lever. L'activité marchande à proprement parler suppose une stricte séparation de la personne et de la chose. Pour qu'elle soit possible, il faut que la chose vendue soit considérée comme sans lien avec celui qui la vend et qu'il n'y ait pas d'affect particulier qui vienne gêner la vente. Cela, qui est extrêmement difficile pour des biens porteurs d'une histoire ou revêtus d'un certain prestige, comme la terre ou les armes, ne l'est évidemment pas pour des sacs de laine ou pour des matières premières, comme cet alun qui fonde la fortune, au XII^e siècle, du génois Benedetto Zaccaria²². La spécificité du métier de marchand réside précisément en ceci qu'il acquiert des objets non pour leur valeur d'usage ou pour le prestige qu'ils peuvent incorporer, mais bien pour les échanger, de préférence pour de l'argent, selon la juste définition de Monsieur Jourdain, tout aussi profonde celle qu'il donne de la

²¹ Alain Guerreau, « L'étude de l'économie médiévale. Genèse et problèmes actuels », dans Jacques Le Goff et Guy Lobrichon (dir.), *Le Moyen Âge aujourd'hui*, Cerisy, Éditions du Léopard d'Or (Cahiers du Léopard d'Or, 7), 1998, p. 31-82.

²² Roberto S. Lopez, *Benedetto Zaccaria, ammiraglio e mercante nella Genova del Duecento*, Messine-Milan, 1933, rééd. Gênes, Fratelli Frilli, 2004. Sur ce thème, voir aussi, au XV^e siècle, les difficultés qu'éprouve Leon Battista Alberti à l'égard de la richesse marchande de sa famille : Michel Paoli, « La question de la richesse et de l'enrichissement dans les livres *De familia* d'Alberti », dans *idem* (dir.), *Les Livres de la Famille d'Alberti*, Paris, Garnier, 2013, p. 121-153. Sur l'unité de la chose et de son détenteur, voir D. L. Smail, « Les biens comme otages. Quelques aspects du processus de recouvrement des dettes à Lucques et à Marseille à la fin du Moyen Âge », dans Laurent Feller et Ana Rodriguez (dir.), *Objets sous contrainte. Circulation des richesses et valeur des choses*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 365-384.

prose. Cette activité suppose, comme je le disais en commençant, une attention constante portée à la mesure et aux valeurs qui déterminent une part importante de l'activité cognitive du marchand et de son activité sociale. Il est celui qui mesure, qui pèse, évalue et porte sur les choses un jugement qui se ramène à « cela vaut tant ». Dans la vie de Géraud d'Aurillac, la confrontation de marchands vénitiens et du comte donne lieu à un *exemplum* fameux. Les marchands félicitent le comte d'avoir fait une bonne affaire en achetant des soieries en-dessous de leur prix ou de leur valeur réelle. Horrifié, le comte fait porter la différence du prix au vendeur qu'il a, malgré lui, lésé. Dans ce cas, et parce qu'il s'agit de biens de luxe, le comte n'a aucun intérêt à l'acheter bon marché, parce que le prix fait partie de leur qualité et les désigne comme biens ostentatoires dignes de revêtir un personnage très noble.

Les marchands vénitiens, pour leur part, considèrent que le prix est extérieur à la chose cédée, qu'il est la conséquence de ses qualités et non pas une de ses qualités. Cette question sur la formation du prix, ainsi que celle, qui lui est liée, de l'équivalence entre les choses et l'argent, ou l'équivalence des choses entre elles, ainsi que celle du juste prix est toujours l'objet de réflexions et de spéculations²³. L'attitude rationnelle à l'égard du prix, d'autre part, détermine toutes les interactions qui fondent le marchandage, c'est-à-dire une négociation complexe où l'information sur la qualité de l'objet comme sur les prix de marché jouent un rôle aussi important que l'interaction entre acheteur et vendeur. Ceux-ci mettent provisoirement en suspens leurs relations sociales pour ne plus s'interroger que sur la nature et la qualité de ce qui est proposé, son rapport avec un prix couramment pratiqué et la possibilité de gain pour le vendeur : ce dernier peut aussi avoir intérêt, ponctuellement, à vendre à perte, soit pour

²³ Joël Kaye, *Histoire de l'équilibre (1250-1375). L'apparition d'un nouveau modèle d'équilibre et son impact sur la pensée*, traduit de l'anglais par Christophe Jaquet, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

amorcer une relation d'affaires, soit pour déstocker. La technique du marchandage, caractéristique de l'économie de souk, vise à permettre l'institution d'une relation entre acheteur et vendeur autour de la recherche d'un accord. L'institution de ce lien est caractéristique de ce qu'est l'activité marchande à l'intérieur d'une économie enchâssée : ce qui se joue dans la négociation c'est la possibilité d'intégrer l'échange marchand au lien social et de lui donner une juste place.

La documentation spécialisée laissée par les marchands reflète ou doit refléter cette tension. Lorsque l'on parle d'affaires, on parle aussi d'amitié ou d'affection. On parle aussi de soi et de son rapport à autrui. On se situe enfin à l'intérieur de plusieurs scènes sociales où l'individu agit selon des raisons ou des modalités à chaque fois différente et selon des visées elles aussi différentes. Les livres de raison et certaines comptabilités personnelles, comme les comptabilités de boutique peuvent opérer cette synthèse²⁴. Ainsi, la comptabilité laissée par Paul de Sade présente des aspects tout à fait remarquables pour nous et fournit un bon exemple de cette intrication et de l'importance de l'écriture dans le jeu social pour garder une trace qui fasse mémoire, sans préjudice de sa valeur juridique²⁵.

Paul de Sade, qui a laissé un livre de raison pour les années 1390-1394, est un marchand, engagé dans des activités complexes²⁶. C'est un noble qui vit à la cour pontificale où il exerce des fonctions. Ces différents aspects ne lui posent pas de problème, même si l'*ethos* noble, en théorie, ne s'embarrasse pas de considérations sur la valeur. Paul de Sade possède des navires et trafique de divers produits, du sel au plomb, seul ou en société. C'est également un manieur d'argent, qui consent des prêts portant parfois sur des sommes assez fortes. Il tient des comptes tellement imbriqués

²⁴ Voir par exemple Julie Claustre, *Mémoires d'un artisan parisien...*, *op. cit.*

²⁵ Voir « Introduction », dans Natacha Coquery, François Menant et Florence Weber, *Écrire, compter, mesurer...*, *op. cit.*, p. 11-29.

²⁶ *Le livre de raison de Paul de Sade*, *op. cit.*, p. 13 et p. 40.

dans son livre qu'il peut opérer des virements de compte à compte : ils lui permettent d'opérer des paiements qui soient uniquement des jeux d'écriture à l'intérieur de ses livres. Il prête, emprunte, reçoit des dépôts, participe à des compagnies. Bref, il tient une banque, sans doute assez rudimentaire, mais qui rend des services et est efficace. Dans ces activités de manieur d'argent, les opérations financières sont fortement reliées à ses pratiques sociales : il prête à des familiers en qui il a confiance sans nécessairement recourir alors aux services d'un notaire.

Son statut nobiliaire se décèle également dans ses comptes à travers lesquels on aperçoit sa forte vocation militaire, son goût pour les armes et pour les chevaux. Il effectue aussi un service auprès du pape. C'est enfin un homme riche, qui a un train de vie coûteux et des possessions foncières importantes. Il investit dans les maisons d'Avignon ainsi que dans les boutiques qu'il loue à bon prix. Il possède des terres et des vignes dont il surveille lui-même l'exploitation. La comptabilité personnelle qu'il a laissée permet donc de dessiner une figure complexe, définie par la pluriactivité, une pluriactivité qui est normale à ce moment et à ce niveau social et qui montre l'étendue de ses actions : il est présent partout où il a intérêt à l'être, diversifiant ses activités sans doute pour diviser les risques, mais aussi parce qu'il se trouve partout où il y a un gain à faire. Bref, il agit sur plusieurs scènes sociales à la fois. Et, en même temps, il écrit ses comptes. C'est une comptabilité à partie simple, assez sophistiquée, renvoyant à d'autres éléments, des cartulaires, qu'il tient ou fait tenir et intégrant aussi, lorsque c'est nécessaire ou possible, des comptes individuels, ainsi parfois qu'une présentation des pages face à face (doit et avoir) comme dans la présentation des grands livres caractéristiques de la comptabilité à partie double. Mais ce document n'est pas destiné à rendre compte de son administration ni à en faciliter la gestion. Il fonctionne davantage comme un aide-mémoire qui lui permet de suivre au jour le jour ses propres affaires et surtout de guider ses éventuels héritiers dans leur action, puisque ce document

donnerait assez facilement un état de sa fortune, de ses dettes et de ses créances, s'il venait à disparaître subitement. C'est du moins la thèse que son éditeur, Henri Bresc, présente. Ce journal ou manuel – la typologie des documents de cette nature est difficile à établir avec certitude –, sert de lien entre les différents éléments scripturaires qu'il produit et lui permet de se retrouver dans les méandres des multiples registres que ses diverses activités l'ont certainement amené à produire.

On retrouve des déterminations semblables, plus bas dans la hiérarchie, chez le cordier Jean Tesseire²⁷. Tesseire est un gros artisan, qui appartient à l'élite urbaine avignonnaise du milieu du XIV^e siècle. Quoique ses affaires aient une certaine ampleur et lui procurent à la fois du prestige et des charges honorifiques mais peut-être coûteuses (il a été gestionnaire de l'hôpital Saint-Bénézet), il n'a aucune prétention à la noblesse et n'a pas l'ampleur sociale d'un Paul de Sade, ni son train de vie. Cela dit, il est engagé lui aussi dans des affaires commerciales assez complexes et dans le prêt d'argent. L'une de ses grosses sources de revenus est la table qu'il loue à un boucher près de son domicile. Il est surtout propriétaire d'un atelier de corderie dont nous ne savons rien et qui a dû aussi donner lieu à une comptabilité spécifique. L'unité de ces existences est constituée par l'écriture comptable et la tenue d'un livre qui permet au jour le jour de rassembler les différents éléments qui les structurent. Ces comptabilités ou ces livres de raison permettent ainsi d'entraîner des réalités complexes et contradictoires puisqu'on devine en elles la présence d'un univers chaleureux, celui de l'amitié et de la confiance existant entre membres d'un même groupe professionnel. Dans cet univers-là, le don et l'échange sans estimation ou sans compte, la gratuité en somme, existent : les livres de raison en rendent compte. Ce sont les cadeaux que fait Paul de Sade, les dépenses élevées, sinon extravagantes qu'il consent pour son mariage. Dans un autre contexte, ce

²⁷ Mélanie Morestin-Dubois, *Pratiques scripturaires et pratiques économiques*, *op. cit.*

sont les prêts consentis par Lippo di Fede dans le village où il s'installe et dont le remboursement n'est pas exigé²⁸. On y voit bien aussi la présence d'un autre univers, plus froid, celui du calcul et de la rationalité, de la recherche du profit dans lequel chaque action doit aboutir à maximiser des avantages. Ce sont alors les créances qu'il faut percevoir et solder et le même personnage qui n'exige pas de remboursement de certains de ses débiteurs, peut l'exiger pour d'autres lorsqu'il le désire, par exemple s'il veut s'emparer de leurs terres pour arrondir son exploitation comme le fait Lippo di Fede au XIV^e siècle. La comptabilité de Lippo di Fede est aussi un instrument de son pouvoir social qui lui permet de se faire reconnaître comme un élément prépondérant de l'élite sociale du village où il a choisi d'investir, Pontanico.

Les opérations complexes dans lesquelles il faut se servir d'opérateurs (multiplication et division) pour des chiffres qui ne sont pas ronds, pour lesquels il faut parfois calculer des fractions, font apparaître un autre aspect. C'est ici la sphère où l'économique domine, où le calcul et la raison marchands, la recherche du profit ou la maximisation des profits, semblent structurer l'action et la vie de ces hommes. Les écritures marchandes sont aussi des écritures techniques qui doivent remplir toute une série de fonctions pour lesquelles les calculs sont indispensables. Il faut informer et d'abord s'informer soi-même. Nombres et résultats d'opérations posées sont aussi cela, une manière de rendre compte du réel et de construire sa perception du réel.

La recherche des données nécessaires à cela induit une intense activité de correspondance dont le fonds Datini porte témoignage. Cette correspondance sert à transmettre des nouvelles importantes pouvant influencer sur la valeur des choses, comme les événements politiques ou festifs. Elle sert aussi à faire connaître aux correspondants l'état du marché,

²⁸ Charles-Marie de la Roncière, *Un changeur florentin du Trecento : Lippo di Fede del Segna 1285 env. -1365 env.*, Paris, SEVPEN, 1973.

les prix pratiqués et les besoins ou les demandes de telle ou telle région²⁹. Pour une maison de l'ampleur de celle des Datini, ce sont des informations sur tout le Bassin méditerranéen qui convergent ainsi vers Prato, mais qui circulent également entre facteurs. C'est tout un réseau construit sur un espace immense et à l'intérieur duquel circulent nouvelles politiques, informations économiques, ordres et conseils : tout ce qui fait matière à une correspondance commerciale qui est aussi une correspondance administrative où apparaît parfois l'affectivité des personnes. C'est l'exemple relevé par Jérôme Hayez de Francesco Datini se plaignant de son labeur harassant, parce qu'il écrit nuit et jour sans pouvoir se reposer³⁰. Les formes particulières de ces lettres sont suffisamment libres pour que toute sorte d'éléments s'y déversent et que l'individu y affleure, au détour d'une phrase.

Les techniques d'écriture que maîtrisent les marchands définissent cependant une rhétorique particulière, éloignée des pratiques savantes des chancelleries mais non moins exigeantes ou rigoureuses. Cette rhétorique en langue vulgaire n'a pas encore révélé toutes les informations qu'elle peut livrer. On connaît bien désormais, grâce à Jérôme Hayez, les conditions matérielles dans lesquelles le *carteggio* Datini a été constitué, c'est-à-dire les lieux où les lettres étaient écrites, les pièces que l'on utilisait pour cela, de même que les matériaux (tables recouvertes de feutrine verte, lampes) qui entourent le processus d'écriture.

De même, ces techniques comptables ne sont en aucune manière l'apanage des grandes compagnies internationales ou des plus gros marchands. L'un des acquis des dernières années, en effet, est la constatation que les boutiques aussi usaient de l'écriture et avaient besoin de noter tout ce qui se

²⁹ Voir par exemple, *Il carteggio di Gaeta nell'archivio del mercante pratese Francesco di Marco Datini (1387-1405)*, éd. Elena Cecchi Aste, Prato, Edizioni del comune di Gaeta, 1997.

³⁰ Jérôme Hayez, « *L'archivio Datini...* », art. cité, p. 151.

produisait. Mélanie Morestin dans sa thèse sur Jean Tesseire et Julie Claustre, dans sa thèse d'habilitation sur Colin de Lormoye montrent l'omniprésence des comptabilités, alors même que leurs affaires sont d'un niveau assez médiocre. C'est parfaitement évident pour Colin de Lormoye, couturier à Paris au XV^e siècle, comme pour Jean Tesseire en Avignon au siècle précédent. Colin est un artisan d'un certain niveau économique, qui compte dans sa clientèle des hommes assez huppés, des membres du Parlement ou des nobles de l'entourage du duc de Bourgogne, comme Gaucher de Rouvroy, seigneur de Saint-Simon, ancêtre du mémorialiste. Colin réalise une ascension sociale limitée mais réelle, lisible dans son registre. Celle-ci est inscrite dans l'espace, du fait de ses déménagements successifs, au fur et à mesure que sa situation économique s'améliore. Il est, dit Julie Claustre, caractéristique de ce que l'on appelle le « commun » à Paris, s'approchant physiquement des élites sociales et vivant de leur consommation ordinaire sans pour autant prétendre s'y agréger : il ne change pas de statut, et la continuité de son journal, tenu sur plus de trente ans, témoigne aussi de la stabilité de sa condition. En ce qui le concerne, il a été possible de reconstituer une partie non négligeable de l'un de ses registres, démembré pour être placé dans la reliure de volumes imprimés : destin ordinaire des écritures banales, puisqu'on retrouve dans cette situation des papiers *a priori* plus nobles, comme les enquêtes de Louis IX³¹.

Les hasards des successions ont fait que l'un des livres de Jean Tesseire nous a été transmis dans un fonds fossilisé des archives d'Avignon. Mais l'on sait par les renvois internes que, en plus de son livre de raison, du livre qui, comme l'écrit joliment Mélanie Morestin, rend raison de sa boutique, Tesseire utilisait un grand nombre de cartulaires, c'est-à-dire de registres dans lesquels ses affaires spécialisées étaient détaillées. L'usage de l'écriture et la production textuelle de

³¹ Marie Dejoux, *Les enquêtes de Saint Louis : gouverner et sauver son âme*, Paris, PUF, 2014.

gestion quotidienne étaient donc une affaire nécessaire, ordinaire et banale, ce qui élargit évidemment le spectre de nos intérêts puisque ces écrits peuvent nous informer sur les comportements culturels et linguistiques de groupes entiers jusqu'à présent muets ou placés dans l'ombre des grands monstres comme Datini ou comme le fonds Salviati, exploité par Mathieu Arnoux et Jacques Bottin.

Enfin, l'écriture marchande, s'exprime non seulement dans un langage particulier mais aussi dans des formes qui lui sont propres. Deux apparaissent évidentes comme le soulignait Jack Goody : la liste et le tableau³². La liste d'abord³³ : il suffit de jeter un coup d'œil à la *Pratica della Mercatura* de Pegolotti pour se rendre compte de l'usage systématique qui en est fait. Liste de lieux accolés à des prix de marchandises ; listes d'objets ou de produits, liste de prix seuls : tout est susceptible d'être mis en liste, même les taux de change, classés par noms de lieux, ce qui fait des listes à plusieurs entrées, parfois compliquées mais tout à fait indispensables au marchand. La liste permet en effet de classer et surtout de retrouver commodément les items sur la page du manuscrit, faisant de celui-ci un manuel au sens où nous l'entendons, et de la liste un outil pratique sans lequel en fait il serait impossible de commercer.

Le tableau est une forme plus rare. D'abord parce que, s'agissant par exemple, des calculs, il peut arriver qu'on apprenne par cœur un certain nombre de tables, comme celle de Pythagore et que, donc, il ne soit pas nécessaire de se référer à un texte écrit pour connaître, par exemple, le résultat d'une conversion lorsqu'il s'agit de multiplier des entiers. Cela peut devenir difficile dès lors que les valeurs sont importantes

³² Jack Goody, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, trad. de l'anglais par Jean Bazin et Alban Bensa, Paris, Éditions de Minuit, 1979 [1977].

³³ Éléonore Andrieu, Claire Angotti, Pierre Chastang et Vincent Debiais (dir.), *Pouvoir des listes au Moyen Âge*, t. 1 : *Écritures de la liste*, sous presse.

et les nombres de grande taille. Pegolotti fournit ainsi un exemple de maniement de l'abaque sous la forme d'un tableau de valeurs, écrit en chiffres arabes et non pas romains, comportant 10 colonnes et 9 lignes sur lesquels on peut disposer des nombres allant jusqu'à 999 999 et effectuer ainsi des calculs d'une grande importance, allant bien au-delà de la table des 12³⁴. Il met aussi un tableau du temps, en proposant une table des jours lunaires, montrant dans quelle constellation se trouve la lune chaque jour de l'année... Il donne aussi des tableaux de conversion des monnaies et l'on pourrait multiplier les exemples³⁵.

La pensée marchande, pratique et comptable est une pensée qui se formalise dans des tables et des listes : elle n'est pas exclusivement discursive et elle utilise par conséquent un langage qui lui est propre par sa structure. Les mots qui forment des phrases renvoient à des nombres et à des valeurs qui se disposent en liste, c'est-à-dire en items séparés graphiquement les uns des autres et en tableaux, dès lors que les entrées de la liste sont multiples. Il devient possible, alors, de présenter les comptabilités sous forme de tableaux et non sous forme de discours, comme dans le polyptyque d'Irminon ou dans le *Domesday Book*.

La typologie des écritures marchandes, riche et variée exprime d'autres choses que des valeurs et du temps, des listes de choses et des prix. Les nécessités de l'échange contraignent à écrire, et à écrire beaucoup. Compter ne suffit pas en effet. Il faut aussi informer, rendre compte et contrôler et, au détour de ces opérations, des affects affleurent qui montrent que le monde de papier qui est celui des marchands n'est pas seulement fait de chiffres alignés mais aussi de mots qui expriment la complexité des relations nouées dans les réseaux d'échange. Les écrits marchands ont ainsi permis de donner forme et sens, à travers des inventions formelles d'une

³⁴ Francesco Balducci Pegolotti, *Pratica della mercatura...*, *op. cit.*, p. 328.

³⁵ *Ibid.*, p. 351.

réelle importance, à des situations nouvelles et inédites que les mouvements des hommes et des choses impliquaient, ouvrant, en rapprochant et en combinant mots et chiffres, l'une des voies les plus riches de promesse des savoirs médiévaux.